

## Avis de concours

### Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

#### I.1) Nom et adresses

SEM Ville Renouvelée

CS 40117 — 75 rue de Tournai

Tourcoing Cedex 59332 France

Point(s) de contact : Pascal ROJ, Directeur Administratif et Financier

Téléphone : +33 20118811

Courriel: [ccunin-leconte@semvr.fr](mailto:ccunin-leconte@semvr.fr)

Code NUTS: FR301

Adresse(s) internet : <http://semvr.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://semvr.achatpublic.com>

#### I.2) Procédure conjointe

#### I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://semvr.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

#### I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autre type : Société anonyme d'économie mixte

#### I..5) Activité principale

Autre activité : Aménagement et construction

### Section II: Objet

#### II.1) Étendue du marché

##### II.1.1) Intitulé:

Mission de maîtrise d'œuvre du Pôle petite enfance et logements quadrilatère des piscines à Tourcoing (59).

Numéro de référence : 1419- MOE PPE & Logts

##### II.1.2) Code CPV principal

71000000

##### II.2) Description

##### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71000000

#### II.2.4) Description des prestations :

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un Pôle petite enfance, certifié HQE et d'une opération de logements, labellisée Promotelec Habitat Neuf, au sein du quadrilatère des piscines en centre-ville de Tourcoing.

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne:  
non

### Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

#### III.1) Conditions de participation

##### III.1.10) Critères de sélection des participants :

- 1) Équipe, capacité professionnelle : respect de la composition de l'équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre proposée.
- 2) Capacité économique et financière du groupement : garantie financière en adéquation avec l'opération — effectif de l'équipe de maîtrise d'œuvre et de ses cotraitants — Capacité financière (CA) du maître d'œuvre et de ses cotraitants.
- 3) Références : adéquation des références mises en avant par l'architecte et pas les BET et l'économiste, de part leur nature, de part leur complexité similaire et de part la qualité architecturale des références présentées (de moins de 3 ans (\*) en étroite relation avec les domaines de compétences sus visés (Pôle petite enfance, logements et leur niveau de réalisation, Certification HQE) (\*). Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de 3 ans seront pris en compte par le pouvoir adjudicateur.

#### III.2) Conditions liées au marché

##### III.2.1) Information relative à la profession

La participation est réservée à une profession particulière : oui

Indiquer la profession : Inscription à l'ordre des architectes pour le mandataire du groupement + voir composition du groupement paragraphe informations complémentaires.

### Section IV: Procédure

#### IV.1) Description

##### IV.1.2) Type de concours

Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

##### IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés:

##### IV.1.9) Critères d'évaluation des projets:

- 1) Adéquation aux exigences du programme :
  - adéquation des surfaces au programme du Pôle petite enfance,
  - adéquation des surfaces du programme logements,
  - satisfaction des besoins fonctionnels et réglementaires du programme,
  - coût prévisionnel de la construction dans le respect de l'enveloppe du maître d'ouvrage (avec distinction Pôle petite enfance et logements)
- 2) Qualité architecturale :
  - qualité architecturale : composition d'ensemble, volumétrie, choix des matériaux, traitement des façades,

— respect des orientations d'aménagement du projet urbain et des prescriptions de l'urbaniste.

3) Performance environnementale :

- intégration des éléments sous les aspects environnementaux en vue de la certification HQE,
- niveaux de performance des prestations techniques du projet en vue de leurs exploitation maintenance,
- proposition d'intégration du projet nature en ville.

#### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

##### **IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation**

Date : 27/04/2017

Heure locale : 12h00

##### **IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**

##### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation**

Français

#### **IV.3) Récompenses et jury**

##### **IV.3.1) Information sur les primes**

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : oui

Nombre et montant des primes à attribuer :

Chacun des candidats reçoit une indemnité sur la base de 19 200 EUR TTC sous réserve de la recevabilité de ses prestations au regard du règlement de concours. Les indemnités sont forfaitaires. Le cas échéant, le jury peut proposer la réduction ou la suppression des indemnités à verser aux concurrents dont les prestations ne sont pas strictement conformes au règlement de concours.

##### **IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :**

La prime sera versée après la désignation du lauréat. Pour le maître d'œuvre désigné, le montant de l'indemnité est intégré au montant du marché de maîtrise d'œuvre, sous forme d'un acompte qui viendra en déduction du montant de l'élément de mission «Esquisse» tel qu'il figure dans l'acte d'engagement.

##### **IV.3.) Contrats faisant suite au concours**

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui

##### **IV.3.4) Décision du jury**

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : non

##### **IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés :**

### **Section VI: Renseignements complémentaires**

#### **VI.3) Informations complémentaires :**

La présente consultation est un concours sur Esquisse +.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux s'élève à 7 486 000 EUR HT (valeur mars 2017) groupement de maîtrise d'œuvre avec un architecte, mandataire du groupement, et les compétences suivantes au sein de la maîtrise d'œuvre et/ou dans les domaines suivants :

- BET structure, fluides, environnement & énergie,
- économiste de la construction.

Les BET structure, fluides, environnement & Énergie, économiste verront leurs participations limitées à 3 groupements de maîtrise d'œuvre.

**VI.4) Procédures de recours**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal de grande instance

13 avenue du Peuple Belge Lille 59034 France

Téléphone : +33 320783333

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

**VI.4.3) Introduction de recours**

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Greffe du tribunal de grande instance

13 avenue du Peuple Belge Lille 59034 France

Téléphone : +33 320783333

**VI.5) Date d'envoi du présent avis : 06/04/2017**